



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**PREMIÈRE SÉANCE RÉGULIÈRE
28 SEPTEMBRE 2021 À 19 HEURES**

À LA SALLE DU PERSONNEL

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 juin 2021
6. Sujets de gestion :
 - 6.1. Nomination d'une secrétaire
 - 6.2. Élection à la présidence du CÉ (art. 56)
 - 6.3. Élection à la vice-présidence du CÉ (art. 60)
 - 6.4. Adoption des règles de régie interne (art. 67)
 - 6.5. Adoption du calendrier des séances du CÉ (art. 67)
 - 6.6. Proposition d'une planification annuelle de travail
 - 6.7. Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53 et 102)
 - 6.8. Information sur les moyens prévus au projet éducatif
 - 6.9. Approbation de la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité (art. 85)
 - 6.10. Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)
 - 6.11. Adoption de campagnes de financement pour l'année scolaire 2021-2022 (art. 94)
7. Sujets d'information :
 - 7.1. La présidence
 - 7.2. La direction
 - 7.3. Représentant du comité de parents
 - 7.4. Représentants des enseignants
 - 7.5. Représentant du Service de garde
 - 7.6. Représentant du personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Sylvie Desrosiers déclare la séance ouverte à 19h05. De plus, celle-ci souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres de leur implication en cette nouvelle année scolaire.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Membres de la direction

Sylvie Desrosiers, directrice
Véronique Bouffard, directrice adjointe

Membres parents

Amina Ben Ammou, **démission**
Joffrey Décarie
Ionela Farcas
Jean-Sébastien Gaboury
Anh Nguyen
Isabelle Sirois
Georgette Piverger, **absente**
Suzie Vachon, **substitut**

Membres du personnel

Claude-Andrée Arbour, enseignante
Geneviève Cabana, enseignante
Sylvie Cournoyer, SDG
Annie Ladouceur, enseignante
Marc-André Magny, enseignant
Anne Martel, soutien
Véronique Mayer, enseignante

Madame Sylvie Desrosiers présidera la séance jusqu'à l'élection de la présidence.

De plus, elle informe les membres qu'elle a été informée à 16h48 de la démission de madame Ben Ammou comme membre parent. Comme nous avons été informés de l'absence de madame Piverger à la séance de ce soir, madame Suzie Vachon, membre parent substitut, est présente à la rencontre.

Compte tenu qu'il y a plusieurs nouveaux membres parents et membres du personnel, madame Desrosiers demande à tous de se présenter.

Les présentations étant faites, madame Desrosiers précise qu'elle a informé monsieur Jean-Sébastien Gaboury de la démission de madame Amina Ben Ammou. Elle précise que les membres parents devront se concerter, au cours du prochain mois, pour le remplacement de celle-ci et l'informer de leur choix dans les plus brefs délais.

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun public n'est présent.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts demandés au point Divers :

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury désire ajouter le point « Élections municipales.
- Madame Ionela Farcas désire ajouter le point « Remerciements ».

CE2122-01

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2021

Suivi

Cahier d'activités 2^e année – Ajout

Dans un nouveau contexte quant à la composition de l'équipe de niveau, une enseignante de 2^e année a demandé la possibilité d'ajouter le cahier d'activités « Alphabétik A et B » à la liste des cahiers d'activités de 2^e année. Compte tenu que ce point avait été présenté et adopté au CÉ du mois de mai

dernier, cette demande d'ajout a dû être présentée en consultation extraordinaire par monsieur Jean-Sébastien Gaboury auprès des membres parents du CÉ et par madame Sylvie Desrosiers auprès des membres du personnel de l'école. Donc, suite à cette consultation qui a eu lieu en juin, il a été adopté à majorité d'ajouter le cahier d'activités « Alphabétik A et B » de 2^e année à la liste déjà présentée.

Suite à la lecture du procès-verbal du 15 juin 2021, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par monsieur Jean-Sébastien Gaboury d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

C2122-02

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUJETS DE GESTION

6.1 **Nomination d'une secrétaire**

Madame Sylvie Desrosiers propose madame Dominique Dorion comme secrétaire. La proposition est acceptée à l'unanimité.

6.2 **Élection à la présidence du CÉ (art. 56)**

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury se propose à titre de président. Les membres appuient sa proposition. Celui-ci est élu à l'unanimité.

6.3 **Élection à la vice-présidence du CÉ (art. 60)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que l'élection à la vice-présidence est maintenant une obligation de la Loi 40.

Madame Ionela Farcas se propose à titre de vice-présidente. Les membres appuient sa proposition. Celle-ci est élue à l'unanimité.

6.4 **Adoption des règles de régie interne (art. 67)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que la seule modification apportée au document est la date sur la 1^{re} page.

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury mentionne que c'est la 1^{re} fois que nous avons un membre parent qui assiste au CÉ dont un enfant est en classe TSA. Il suggère d'ajouter dans le document des Règles de régie interne qu'il y ait au moins un parent d'enfant TSA qui siège au CÉ, et ce, afin d'apporter un point de vue différent.

Madame Sylvie Desrosiers précise, par expérience, que nous avons rarement cette chance. Celle-ci suggère de le considérer, dans la mesure du possible, mais elle rappelle que c'est, tout de même, la 1^{re} fois qu'un parent du secteur d'adaptation scolaire se présente comme membre parent au CÉ.

Après discussion, il est convenu de ne pas l'imposer mais bien de le considérer lors de l'élection des membres parents, dans la mesure du possible.

Suite à ces précisions, il est proposé par madame Anne Martel et appuyé par madame Geneviève Cabana d'adopter les règles de régie interne telles que proposées.

CE2122-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.5 **Adoption du calendrier des séances du CÉ (art. 67)**

Madame Sylvie Desrosiers nous propose les 10 dates suivantes pour les séances qui auront toujours lieu les mardis soirs à 19 heures :

28 septembre 2021
19 octobre 2021
16 novembre 2021
14 décembre 2021

18 janvier 2022
15 février 2022
15 mars 2022
12 avril 2022

10 mai 2022
14 juin 2022

Madame Desrosiers précise que 10 dates sont proposées car il est plus facile d'annuler une séance que d'en ajouter une.

Présentement, le décret permet les séances tant en présentiel quand virtuel. Elle suggère de privilégier les séances en présentiel.

Il est proposé par madame Anh Nguyen et appuyé par madame Véronique Mayer d'adopter le calendrier des séances du conseil d'établissement (CÉ) tel que proposé.

CE2122-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.6 Proposition d'une planification annuelle de travail

Madame Sylvie Desrosiers fait la présentation de la planification annuelle de travail pour l'année scolaire 2021-2022. La proposition est la même que l'an passé.

Les dates ont été actualisées pour 2021-2022. La proposition est acceptée à l'unanimité.

6.7 Information sur la formation obligatoire pour les membres du conseil d'établissement (art. 53 et 12)

Madame Sylvie Desrosiers rappelle aux membres que depuis la Loi 40, tous les membres du CÉ, autant les membres parents que les membres du personnel, doivent obligatoirement suivre une formation qui a pour but d'accompagner chaque membre dans leurs fonctions et pouvoirs afin de les aider à prendre des décisions, dans le meilleur intérêt des élèves.

En ce début d'année scolaire, cinq nouveaux membres se sont joints à la composition du CÉ. À cet effet, il est proposé que madame Dominique Dorion, secrétaire, fasse parvenir aux nouveaux membres (parents et personnel) le lien pour rejoindre toute la documentation qui sera sous forme de capsules vidéo, cahier et fiches thématiques. Par la suite, lors de quatre séances statutaires spécifiques (septembre, décembre, mars et juin) où ce point sera à l'ordre du jour, les nouveaux membres pourront questionner ou commenter sur les sujets de la formation. Par contre, si un membre a besoin d'éclaircissements entre les séances statutaires, celui-ci pourra appeler madame Desrosiers ou monsieur Gaboury afin de répondre à ses questionnements.

Une reddition de compte sur la formation doit être faite annuellement.

6.8 Information sur les moyens prévus au projet éducatif

Madame Sylvie Desrosiers mentionne que malgré la pandémie, nous poursuivons la ligne tracée du projet éducatif du mieux qu'on peut. Celle-ci fait la lecture de la mission et de la vision du projet éducatif en rappelant les moyens qui permettront d'atteindre les objectifs identifiés.

Q. Madame Farcas demande si le document a été remis aux parents.

R. Le document se retrouve sur le site web de l'école ainsi que sur le site du CSSDA.

Madame Desrosiers rappelle que les enfants connaissent bien nos valeurs et leurs définitions. C'est impressionnant de voir les élèves prônés les valeurs de l'école en les nommant, en les reconnaissant et en les démontrant dans des actions concrètes au quotidien.

À cet effet, elle rapporte même que monsieur Marc-André Magny lui a souligné le fait que lors du recrutement des élèves (6^e année) pour l'escouade en éducation physique, ceux-ci ont répondu au questionnaire en incluant des valeurs du projet éducatif dans leurs réponses.

Madame Desrosiers fait un retour sur les moyens mis en place depuis quelques années. En lecture et en écriture les moyens sont reconduits.

À l'école, on bouge ! ce n'est plus de l'implantation mais une intégration, un mode de vie... Madame Desrosiers annonce en primeur qu'un montant nous sera alloué pour poursuivre le renouvellement des équipements d'activités sportives.

Concernant la saine gestion du stress, un nouveau programme est mis en place au préscolaire afin de diminuer le stress en laissant plus de temps au jeu. Les activités du programme sont reconduites jusqu'en 6^e année. Tout ceci est en lien avec le plan de la rentrée du MEQ qui

demande de considérer les aspects sociaux affectifs et comportementaux en plus de l'aspect des apprentissages. Nous modifions donc une contrainte en opportunité.

Suite à ces informations et précisions, tous les membres sont en accord avec le contenu présenté.

6.9 Approbation de la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité (art. 85)

Madame Sylvie Desrosiers présente le tableau de la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité. Celle-ci mentionne que le tableau est sensiblement le même que l'an dernier.

Le mot d'ordre est flexibilité et adaptation. Le CSSDA demande un déploiement de façon progressive et l'école l'Arc-en-ciel adhère à cette demande. Nous avons donc ajouté certaines précisions sur des thèmes qui sont en développement pour l'an prochain. Certains degrés ont ajouté un thème.

Madame Annie Ladouceur apporte une précision sur le thème « Grossesse et naissance ». Celui-ci a déjà été présenté en janvier de façon virtuelle. Cela n'a pas été génial. Par la suite, ce thème a été déplacé en avril et le sujet a été plus facile à aborder.

Madame Desrosiers précise que les thèmes sont reconduits et que le choix des dates appartient aux enseignants.

Q. Un membre parent désire savoir si les parents sont informés sur les sujets abordés.

R. Les enseignants acheminent le contenu une dizaine de jour avant la présentation du thème.

Q. Un membre parent demande si les contenus sont offerts aux classes TSA.

R. Les contenus sont vus mais il n'y a pas de planification officielle car certains groupes ont des niveaux multiples. Nous convenons que les besoins peuvent être présents. À cet effet, et selon les particularités, quelques fois les élèves sont vus en individuel.

Q. Un membre parent demande pourquoi tous les sujets sont abordés par les enseignants.

R. Présentement, il n'y a pas d'infirmières scolaires (C) et de professionnels (B) disponibles pour les écoles. Une seule sexologue travaille pour le CSSDA et les conseillers pédagogiques sont dédiés au contenu.

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Isabelle Sirois et appuyé par monsieur Marc-André Magny d'approuver la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité telle que présentée.

CE2122-05

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6.10 Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)

Madame Sylvie Desrosiers présente le rapport financier par projets du fonds à destination spéciale et l'explique.

Tous les montants résiduels qui n'ont pas été utilisés pour les projets en fin d'année se retrouvent dans le projet SOLDES.

Projet CHANDAIL : Le solde est de 3318.90\$ (EPS).

Projet COUR : Compte tenu que la réfection de la petite cour et les achats de matériel ont eu lieu grâce à la mesure 15029 et que le montant n'a pas été utilisé le solde est de 1100\$. Il est suggéré de transférer ce montant dans le projet SOLDES. Les membres sont en accord.

Projet DANSE : L'organisation de la danse pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années n'est pas possible présentement. Il y a un solde de 2344.76\$ (EPS).

Projet DÉPUTÉ : Il reste un petit solde de 338.16 \$ à dépenser de la subvention reçue l'an passé.

Projet FITZ : Subvention remise par le Ministre Fitzgibbon pour les 2 classes de Génierobotique pour des projets spécifiques. Le solde est de 1932,10\$.

Projet KERMESSE : Un solde négatif de 9.99 \$.

Projet SOLDES : Ce montant a été récupéré par les activités prévues qui n'ont pu être vécues. Le solde est de 3997,58\$. Avec l'ajout du transfert de 1100\$ du projet COUR, le solde sera maintenant de 5097,58\$. Les enseignants seront consultés sur la répartition de ce montant. La suggestion de répartition sera présentée lors d'un prochain CÉ.

6.11 Adoption de campagnes de financement pour l'année scolaire 2021-2022

Madame Sylvie Desrosiers propose 3 campagnes de financements en 3 volets :

Vente de chandails

La vente de chandails à l'effigie de l'école (kangourou) a débuté en 2014. Le port du chandail a un effet rassembleur et renforce le sentiment d'appartenance.

Madame Farcas ajoute que les enfants sont fiers de porter leur chandail.

Madame Desrosiers informe les membres qu'une soumission a été reçue aujourd'hui et que le coût de chandails est à la hausse comparativement à 2019.

La marge de manœuvre du profit pourra varier entre 4\$ et 6\$ par chandail, selon le nombre acheté au fournisseur. Donc, pour aller de l'avant, le CÉ doit adopter la marge de manœuvre du profit proposée. Les profits seront versés au projet CHANDAIL en éducation physique pour l'achat de matériel qu'il n'est pas possible de payer avec les mesures (projets d'investissement) et des activités pour tous les élèves.

En temps de pandémie, aucun essayage ne sera autorisé et les parents devront utiliser le choix de grandeurs comme les achats de vêtements en ligne.

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury précise que la vente de chandails est très attendue. Le chandail crée un lien d'appartenance et permet de faire l'achat d'une panoplie d'équipements sportifs pour les élèves de l'école.

Madame Sylvie Desrosiers ajoute que les enseignants d'éducation physique et la direction sont très créatifs quand il s'agit de maximiser les achats en lien avec les différentes mesures disponibles pour permettre une grande diversité de matériel sportif.

Photos scolaires

La vente de photos scolaires permet d'obtenir une ristourne sur chaque vente. L'an passé, la ristourne a permis d'amasser un montant de 1212,18 \$.

Course Enduro

Pour l'instant, il n'est pas possible de mettre de l'avant cet événement selon les mesures sanitaires. Par contre, nous pouvons laisser une ouverture au cas où nous pourrions avoir la possibilité d'organiser une course Enduro ou d'aller vers une autre campagne de financement.

Monsieur Gaboury mentionne qu'il est sage de laisser une ouverture pour la course Enduro car la situation peut évoluer selon la possibilité de vaccination chez les élèves du primaire.

Monsieur Marc-André Magny précise que cela peut être une course Enduro ou une autre course.

Q. Un membre parent demande s'il y aura des danses.

R. Pas pour le moment. Pas possible en fonction de la situation actuelle

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Ionela Farcas et appuyé par madame Véronique Mayer d'adopter le choix des 3 campagnes de financement (vente de chandails, photos scolaires et course Enduro ou autre campagne de financement à déterminer) telles que présentées.

- Q. Un membre parent mentionne ne pas être au courant que la vente de chandails était une campagne de financement en 2019.
- R. Les parents seront informés différemment cette année. Effectivement, les explications en lien avec cette campagne de financement n'étaient peut être pas assez claires à ce moment-là. La lettre sera plus précise cette année.

CE2122-06

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. SUJETS D'INFORMATION

7.1 **La présidence**

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury n'a aucun sujet d'information à présenter. Il remercie les membres de leur confiance pour cette élection. Il souhaite que les séances du CÉ demeurent en présentiel.

7.2 **La direction**

- Madame Sylvie Desrosiers rappelle le rôle des membres au sein du Conseil d'établissement. Tous ceux qui siègent au CÉ doivent prendre toutes les décisions dans le meilleur intérêt de tous les élèves (préscolaire, primaire et adaptation scolaire) (article 64 de la LIP) et de leur réussite.
- Aucune présentation d'activités (couts ou de modifications d'horaire) ne sera approuvée au CÉ, en lien avec les mesures (inspirante et milieu culturel) si elles se vivent à l'école. À cause des restrictions sanitaires, de la pénurie de chauffeurs d'autobus et des heures d'ouverture modifiées, les activités peuvent se vivre à l'école en visioconférence ou en présence de l'animateur à l'école, selon le choix des enseignants.
- Les tests rapides ne sont pas encore arrivés. Les parents doivent compléter le consentement reçu du CSSDA.
- Une simulation d'évacuation d'urgence a eu lieu la semaine passée avec la collaboration du préventionniste du CSSDA. Ce fut une belle réussite.
- Tous les parents ont reçu un questionnaire « FORMS » concernant l'aide alimentaire. Ce questionnaire est traité de façon confidentielle et a pour but de cibler les besoins des familles. Nous ajusterons les dépenses pour couvrir les besoins des familles et les activités alimentaires vécues dans l'école.
- Les photos scolaires auront lieu les 5 et 6 octobre prochains. 1^{er} choix à l'extérieur – 2^e choix à la bibliothèque mais prise dans un nouvel angle.

7.3 **Représentant du comité de parents**

- Hier, avait lieu la première rencontre du comité de parents avec plusieurs représentants (une quarantaine).
- Nancy Laplante du CISSS de Lanaudière a fait une présentation d'un projet en construction « Aire ouverte » à Joliette pour les 12-25 ans concernant la santé mentale et sexuelle. Ateliers donnés par cette clinique au CSSDA.
- Le CSSDA a maintenant un nouveau site web. Ce site est très convivial. On retrouve beaucoup de documents qui sont déposés par les écoles sur chacune de leur fiche. Belle avancée et plus facilitant.
- La prochaine rencontre du mois d'octobre sera en présentiel.

7.4 **Représentants des enseignants**

Préscolaire : Il y a 5 groupes de préscolaire cette année. Ce sont de petits groupes formés de 14 élèves, du jamais vu. Les enfants en bénéficient.
Formation à venir pour les enseignantes, l'orthopédagogue ainsi que l'équipe de direction en lien avec le nouveau programme.
La routine s'installe tranquillement.
Le thème de l'automne sera axé sur les pommes.

1^{re} année : Période d'adaptation pour les élèves. Nous mettons l'emphase sur les valeurs et les comportements attendus.
Rappel et encadrement pour le port du masque.
Conscience phonologique pour les élèves ciblés avec les orthopédagogues.

- 2^e année : Début des entretiens de lecture.
Des élèves de 6^e année ont été sélectionnés pour venir en classe afin d'aider les élèves en lecture.
- 3^e année : Les élèves ont vécu le projet de chrysalides en science. Les élèves étaient émerveillés lors de l'éclosion et de l'envolée.
Une activité à roulettes (patins, planches, trottinettes) a eu lieu comme à chaque année.
- 4^e année : On instaure des règles concernant le climat de la classe par la motivation sur le thème de « Mlle C ».
- 5^e année : C'est le début de l'année. On installe nos routines et on crée des liens.
- 6^e année : C'est le début de l'année. On travaille sur l'installation des routines et sur l'autonomie en prévision du secondaire.
Les groupes 601 et 602 débiteront la robotique au début d'octobre. Les enfants sont emballés.
Les 3 enseignantes qui forment l'équipe de 6^e année sont nouvelles.
Madame Desrosiers précise que celles-ci relèvent le défi avec brio.
- TSA : Les élèves sont intégrés aux élèves du régulier lors des diners et vont à la même récréation que les élèves du primaire le matin.

Anglais :

- C'est le début de l'année. Une nouvelle enseignante s'est jointe à l'équipe, Mme Kaouthar Mahou (groupes du 1^{er} cycle).

Musique :

- C'est le début de l'année. Un nouvel enseignant s'est joint à l'équipe, M. Jonathan Lafortune (groupes du 3^e cycle). Celui-ci a débuté les cours de yukulele.

Messieurs Ali Chiba, enseignant d'anglais et Pierre Daigle, enseignant de musique débiteront le karaoké bientôt.

Éducation physique :

- Monsieur Dominic Gagné est le nouvel enseignant qui complète l'équipe. Celui-ci amène une nouvelle vision de son autre école. C'est un beau partage.
- Au primaire, les élèves se remettent en forme en joggant à l'extérieur.
- Les enseignants d'éducation physique sont en préparation d'un cross-country pour la fin octobre. Celui-ci aura lieu par niveau.
- Nous avons reçu une centaine d'inscriptions d'élèves qui désirent participer à l'escouade sportive et journalistique.
- C'est le retour des vendredis bleus.
- C'est l'inventaire des filets du SDG et des classes pour « À l'école, on bouge ! »
- Il y a eu une distribution de ballons et de cordes à sauter.
- Belle implication des titulaires pour « À l'école, on bouge ! »
- La vente des chandails à l'effigie de l'école est en préparation.

7.5 Représentant du Service de garde

- Madame Sylvie Cournoyer, technicienne au Service de garde, mentionne que l'adaptation se fait en douceur.
- C'est le début de la création du programme d'activités en lien avec les valeurs de l'école (grille de planification).
- Le compost débute lundi prochain. Une réunion est planifiée avec les grands.

7.6 Représentant du personnel de soutien

- Madame Anne Martel mentionne qu'il y a une nouvelle équipe de TES (école, accompagnatrices et SDG) qui est en fonction à l'école. De plus, deux nouveaux concierges se sont joints à l'équipe. Dominique Dorion et France Dufour demeurent en poste.

- Huit élèves de 6^e année, accompagnés de 2 agents de prévention, ont eu le privilège de participer à l'activité « Prudence dans les zones scolaires ». Les élèves ont été souriants et dynamiques tout au long de l'activité. Madame Anne Martel supervisait le projet comme d'habitude.
- Compte tenu qu'il n'y a plus de bulles-classes, plusieurs élèves ont pu s'inscrire pour devenir médiateurs sur la cour d'école. La formation aura lieu lors de la journée pédagogique du 8 octobre prochain.
- Il y a une seule récréation cette année. Trois zones d'aires de jeux sont offertes aux élèves selon le niveau et avec rotation.

8. DIVERS

- Madame Kim Lalanne a demandé à monsieur Gaboury de proposer aux enseignants et aux parents une trousse de l'UMQ concernant les élections municipales. Cet outil accessible et ludique, vise entre autres à expliquer de façon simple et imagée ce qu'est une municipalité, comment se déroulent les élections municipales et quel est le rôle des élues et élus.
- Madame Ionela Farcas tient à remercier les enseignants pour leur enseignement de qualité et plus particulièrement ceux qui enseignent à l'école l'Arc-en-ciel. Son fils, qui est maintenant en secondaire II, garde un très bon souvenir de son passage à l'école. Elle a aussi reçu de très bons commentaires de la part d'un haut dirigeant qui a fait son primaire à l'Arc-en-ciel. De plus, suite à un questionnement de parents qui se demandaient si l'école publique pouvait rivaliser avec l'école privée, celle-ci conclut que les enseignants de l'école l'Arc-en-ciel sèment une base importante ainsi que plusieurs valeurs qui ont des retombées à long terme sur les élèves.

Madame Desrosiers la remercie pour ce beau témoignage. Par contre, elle tient à souligner que cela est dû à un travail d'équipe qui transcende les valeurs de l'école et qui a à cœur la réussite des élèves.

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury précise qu'il est important de garder en tête le sentiment d'appartenance et pouvoir échanger avec les élèves du secondaire.

- Madame Suzie Vachon demande s'il y a un moyen d'obtenir de la documentation pour le choix des écoles au secondaire pour un élève en classe d'adaptation scolaire. Madame Desrosiers précise que cela fait partie du continuum TSA (élèves EHDAA). Il faut voir avec la coordonnatrice du SRÉ de quelle façon la transmission de l'information pourrait être diffusée.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour de lever la séance, il est alors 21h10.

CE2122-07

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Sylvie Desrosiers remet deux formulaires à compléter aux membres parents, « Divulgence de renseignements personnels – autorisation » et « Déclaration d'intérêt ». Ceux-ci doivent les compléter avant de quitter et les remettre à madame Dorion.

Le président,

La directrice,

Jean-Sébastien Gaboury

Sylvie Desrosiers